

Processus et critères de sélection des dossiers

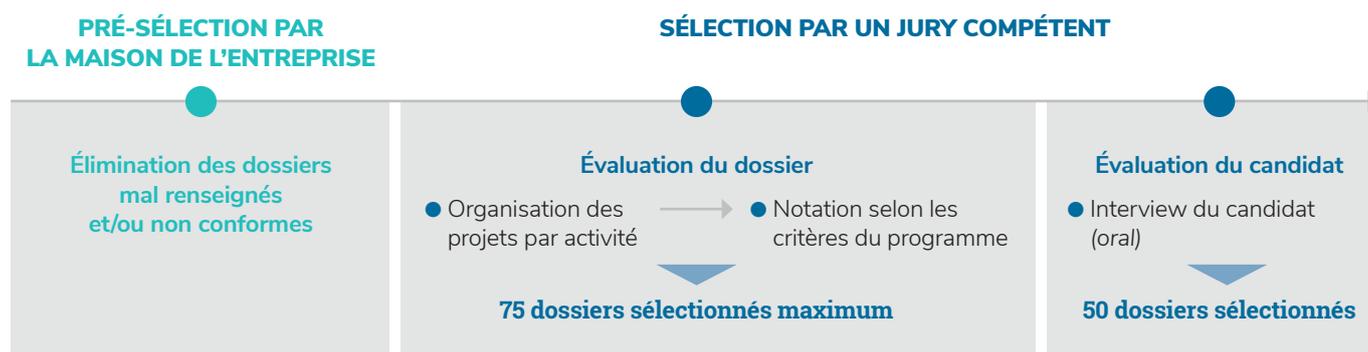


La COMINAK, via son partenaire la Maison de l'Entreprise, a lancé une campagne d'appel à candidatures de projets d'entrepreneuriat. Les projets sélectionnés bénéficieront d'un accompagnement "technique" de la part de la Maison de l'Entreprise : aide au montage du business plan, à la gestion d'entreprise, aide à la constitution du dossier de prêts bancaires et de "gestion". Une fois l'entreprise créée, des porteurs de projet pourront être accompagnés pendant les deux premières années d'activité. La COMINAK soutient l'intervention de la Maison de l'Entreprise pendant toute la durée du programme.

Après le lancement du programme en novembre 2020, plus de 4000 dossiers ont été déposés dont 50 meilleurs doivent être sélectionnés pour participer au programme. Un processus de sélection rigoureux a été défini. L'objectif est de garantir une sélection juste et équitable en sélectionnant des projets ayant un impact économique, social et environnemental (potentiel de création, d'emploi et de richesse et respectueux de l'environnement).



Processus de sélection



Évaluation du dossier : Critères de sélection

Les critères de sélection sont basés sur l'évaluation du projet et celui du profil de candidat.

L'ÉVALUATION DU PROJET

L'évaluation du projet se base sur les éléments suivants, indiqués dans la fiche d'inscription :

- L'existence d'un marché pour le projet
- L'aspect innovant du projet
- La viabilité du projet d'un point de vue technique, économique, et financier
- Le potentiel de création de nouveaux emplois à travers la mise en œuvre du projet

L'ENTRETIEN AVEC LE CANDIDAT

C'est un entretien au cours duquel les candidats retenus pour cette étape font une présentation de leur projet d'entreprise devant un jury constitué à cet effet. Cet entretien vise à tester la capacité du candidat à réaliser le projet, à clarifier son plan d'affaire et apporter des informations détaillées et/ou complémentaires.

Cette phase permet d'arrêter la liste des meilleurs projets potentiels.

L'ÉVALUATION DU PROFIL DE CANDIDAT

La fiche de l'entrepreneur va permettre d'évaluer :

- L'expérience pratique que l'entrepreneur a :
 - dans le domaine technique ou la filière de l'idée de projet
 - dans le domaine de la création et de la gestion d'entreprise
- L'adéquation entre la formation (technique ou managériale) de l'entrepreneur et son idée de projet

Jury

Un jury est mis en place pour la sélection des meilleurs projets.

Les profils du jury sont connus à la fin de l'étape de pré-sélection. Le jury peut être composé d'agents de l'administration, des entreprises, des sous-traitants ou société civile.

Ces derniers sont retenus en fonction de leurs compétences et expertises dans les domaines des projets. Leur participation au travail engage leur personne, pas leur entité d'appartenance.

Une clause de confidentialité est toujours signée avant le démarrage des travaux des jurys qui seront formés à la sélection des dossiers.

À noter que les personnes ayant postulé au projet sont automatiquement exclues pour faire partie du jury.

Le Jury est le garant de l'objectivité et de la transparence de la sélection des meilleurs projets



Cellule Entrepreneuriat

Villa N°222, cité Akokan-COMINAK

<https://www.orano.group/reamenagement-cominak>